

## Fortes chaleurs et canicule, Les factrices et les facteurs du Grand Orléans en danger.

Non, les mots ne sont pas trop forts. Ce titre évocateur fait suite à deux alertes consécutives que nous venons d'avoir sur des bureaux de l'agglomération orléanaise. L'été n'est pas fini et des épisodes de fortes chaleurs sont encore à venir.

Pas plus tard qu'hier, un agent a fait une insolation sur sa tournée et un autre, la semaine dernière, a fait un malaise avec perte de connaissance et prise en charge par les pompiers. Tout cela sans compter les potentiels « oublis » par la direction en termes de diffusion de l'information.

Pourtant, fin Juin, lors de la première vague de chaleur, la directrice du nouvel établissement du Grand Orléans et sa ligne hiérarchique nous laissaient entrevoir une prise de conscience face aux risques liés aux températures extrêmes qu'allaient subir les agents. Cette posture n'a pas fait long feu. En effet, derrière les beaux discours : « *Je vous réaffirme que la préservation de la santé et le bien-être de l'ensemble du personnel est notre priorité* », la réalité sur le terrain est tout autre.

Malgré les nombreuses préconisations du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), trop peu, voire aucune consigne ni décision claire n'ont été données aux postier.e.s depuis le 24 juillet. Des heures de fin de services au-delà du raisonnable, des camions et voitures jaunes pourtant neuves et pour certaines sans clim, des tournées deux et trois roues en plein après-midi au plus fort des températures à distribuer du courrier, pas de gourdes isothermes, pas d'eau fraîche, etc...

La chaleur tue. Faut-il que La Poste attende un accident tragique pour qu'enfin elle prenne la pleine conscience de la gravité de la situation ?

Pourtant les solutions existent ! Nous les avons revendiquées face à la direction. Certes elles demandent un bouleversement dans les habitudes de travail et à décaler les horaires. Mais la santé des agents de La Poste n'a pas de prix au même titre que celle de l'ensemble des travailleurs/euses.

Face à l'apathie de l'ensemble des établissements de la Direction d'Exploitation (DEX) Centre Val de Loire, le doigt sur la couture du pantalon, attendant les consignes « d'en haut », SUDPTT45 a décidé de médiatiser cette situation tant l'urgence est bien réelle et nos craintes pour la santé des postier.e.s sont fondées.

La culture de la prévention au sein des entreprises ne s'improvise pas et elle doit se concrétiser par des actes forts pour protéger les agents dans leur activité professionnelle.

Au même moment où La Poste communique sur sa soi-disant exemplarité environnementale en voulant refondre sa gamme courrier, elle devrait en priorité revoir sa copie au sujet des risques auxquels elle soumet son personnel...

Contacts :

David Sempé : 06 75 47 1976, Jérémie Chenault : 06 85 03 19 37



**Syndicat des activités postales et  
des télécommunications du Loiret**

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans  
Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08

[sudloiret@wanadoo.fr](mailto:sudloiret@wanadoo.fr)

 SUDPTT Loiret  @SudisteDechaine